

Que pouvez-vous faire pour sa protection?*

En tout temps

- Dans les carrières et les sablières, prévoir des zones qui ne seront pas exploitées ou utilisées et qui pourront servir à la nidification de l'hirondelle (pente de plus de 70 degrés);
- Si vous êtes un propriétaire riverain, conserver une bordure végétale sur le dessus de la falaise où se trouvent des terriers, afin de réduire l'érosion du sol;
- Si des travaux de lutte contre l'érosion sont prévus, choisir des techniques favorables à l'espèce (p. ex. plantes herbacées au lieu de remblais rocheux);
- Limiter l'utilisation de pesticides, qui réduisent l'abondance et modifient la composition des proies de cet insectivore aérien.

Pendant la période de nidification

(de la mi-avril à la fin août)

- Cesser toute activité d'excavation dans un talus colonisé par des Hirondelles de rivage, et ce, jusqu'à leur départ à la fin de la période de nidification;
- Maintenir et identifier (p. ex. à l'aide d'un panneau) une zone de protection minimale de 50 m autour d'une colonie active afin d'éviter le dérangement;
- Éviter d'effectuer des travaux de lutte contre l'érosion;
- Éviter de se déplacer en véhicule tout-terrain près des aires de nidification;
- Dans les zones exploitées, prendre quelques minutes à la fin de la journée pour réduire la pente des talus verticaux afin d'éviter que des hirondelles ne commencent à creuser des nids durant la nuit ou la fin de semaine.

En dehors de la période de nidification

(de la fin août à la mi-avril)

- Dans les zones d'exploitation ou d'utilisation de sable, s'assurer de maintenir des talus dont la pente est non propice à la nidification (moins de 70 degrés);
- Lorsqu'un site de nidification doit être exploité après le départ des hirondelles, aménager un site alternatif compensatoire dans un lieu qui ne sera pas exploité l'année suivante;

* Certaines recommandations ont été tirées du dépliant « L'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) dans les sablières et les gravières » d'Environnement et Changement climatique Canada.

QuébecOiseaux. 2022. *Connaître et protéger l'Hirondelle de rivage*, 4^e édition [Dépliant]. Montréal, QC.

Connaître et protéger l'Hirondelle de rivage



Pour en savoir davantage sur les façons de protéger ou d'aménager l'habitat de l'Hirondelle de rivage ou pour signaler la présence de cette espèce, contactez **QuébecOiseaux**

par téléphone au
1 888 OISEAUX (647-3289)

ou par courriel à
info@quebecoiseaux.org

Site internet de QuébecOiseaux :
www.quebecoiseaux.org

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada


QuébecOiseaux

Les dons amassés par le Grand Défi QuébecOiseaux ont également contribué à la réalisation de ce dépliant.



© Ken Billington



Jeunes
© QuébecOiseaux

Description

L'Hirondelle de rivage est l'une des six espèces d'hirondelles nichant au Québec. Elle a le dos brun pâle et le ventre blanc, mais c'est le collier foncé et bien défini qu'elle arbore sur sa poitrine qui permet de la différencier facilement des autres hirondelles. Le plumage des mâles et des femelles est semblable. Son vol se caractérise par des battements rapides et irréguliers, et son cri ressemble à un trille sec.

Habitat

L'Hirondelle de rivage se reproduit en colonies pouvant regrouper de quelques couples à plusieurs centaines d'individus. Elle construit son nid dans un tunnel creusé à



L'Hirondelle de rivage creuse un terrier pour y construire son nid.
© QuébecOiseaux

même les talus sablonneux verticaux (pente de 76 à 105 degrés) des berges des cours d'eau et des falaises bordant les lacs et les océans. Au Québec, on la trouve régulièrement dans les berges du Saint-Laurent. L'espèce choisit aussi pour nicher des sites d'origine anthropique (créés par l'homme) comme les carrières d'agrégats (sablères, gravières), les cannebergières, les tranchées de routes et les amoncellements de terre. L'Hirondelle de rivage s'alimente essentiellement d'insectes en vol au-dessus de plans d'eau ou de milieux ouverts (prairies et pâturages).

Répartition

En Amérique du Nord, l'Hirondelle de rivage occupe les deux tiers les plus nordiques des États-Unis et une très grande partie du Canada, jusqu'à la limite des arbres. Au Québec, on la trouve principalement dans les basses terres de l'Outaouais et du Saint-Laurent, ainsi que sur les rives du Saint-Laurent jusqu'en Gaspésie. Elle niche aussi en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord. Elle est présente environ jusqu'au 54^e parallèle.



Répartition des sites
de nidification connus

Situation et tendance

Au Canada, on compte environ 2,4 millions d'individus matures. Pourtant, à l'instar des autres insectivores aériens (oiseaux qui se nourrissent d'insectes en vol), l'Hirondelle de rivage connaît un important déclin. Selon les données du *Relevé des oiseaux nicheurs*, la population

canadienne aurait subi une diminution de 93 % entre 1970 et 2019. Au Québec, ce déclin atteint 99 % pour la même période.



Hirondelles de rivage
© Alain Quenneville

Menaces

Les causes du déclin de l'Hirondelle de rivage ne sont pas toutes bien comprises, mais il pourrait résulter d'un cumul de plusieurs facteurs.

Activités d'exploitation

Dans les sablières, carrières et cannebergières, les activités d'extraction et d'utilisation du sable effectuées pendant la période de reproduction peuvent causer du dérangement et des mortalités accidentelles; chaque année, au Canada, des milliers d'œufs ou d'oisillons sont ainsi tués.

Modification de l'habitat naturel

La modification des rives des cours d'eau par des mesures de lutte contre l'érosion (stabilisation et enrochement) peut causer une perte directe d'habitat pour l'espèce. De leur côté, les barrages s'accompagnent de relâchements rapides d'eau qui peuvent entraîner la mortalité des adultes, des jeunes ou des œufs.

Utilisation de véhicules tout-terrain

L'utilisation de motos hors route et autres véhicules tout-terrain (VTT) dans les zones occupées par l'hirondelle dégrade l'habitat en plus de perturber les oiseaux lors de la nidification.



© Michel Renaud

Activités nautiques et villégiature

En milieu naturel, la pratique d'activités récréotouristiques (canot, kayak, villégiature) peut déranger les colonies ou endommager l'habitat, par exemple si des usagers sautent des falaises ou les escaladent.

Diminution des sources de nourriture

À l'instar d'autres insectivores aériens, l'Hirondelle de rivage est fortement touchée par les changements des populations d'insectes en lien avec l'usage répandu de pesticides. De plus, son habitat d'alimentation diminue en raison de la reforestation de terres agricoles abandonnées, de l'urbanisation, ainsi que de la conversion des prairies et pâturages en terres cultivées.

Protection légale

La *Loi sur les espèces en péril* au Canada et la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* au Québec protègent les espèces dont les effectifs atteignent des niveaux suffisamment critiques pour mettre en danger leur survie à long terme. De plus, la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* assure la protection de tous les oiseaux migrateurs ainsi que leurs nids et leurs œufs partout au Canada. Sur les terres privées, la préservation de leur habitat se fonde essentiellement sur des actions volontaires de la part des propriétaires ou des gestionnaires.

Statut de l'Hirondelle de rivage

Au Canada : **menacée**

Registre public des espèces en péril
www.registrelep.gc.ca

Au Québec : **aucun statut**

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
www.mffp.gouv.qc.ca